



**Fédération des producteurs de
cultures commerciales du Québec**

**Résumé du mémoire à la Commission du BAPE sur le
développement durable de la production porcine**

Saint-Jean-sur-Richelieu

20 mars 2003

Introduction

Lorsque M. André Boisclair, ministre de l'Environnement du Québec, a annoncé la création de la Commission du BAPE sur le développement durable de la production porcine, l'ensemble des intervenants a accueilli favorablement cette nouvelle. Il y avait en effet un besoin de faire le point après une longue période de débats émotifs où les agriculteurs et les agricultrices ont été jugés très sévèrement par certains individus ou groupes d'individus. Les producteurs de porcs ont évidemment été les plus touchés, mais les producteurs de grandes cultures ont aussi été l'objet de sérieux reproches en lien avec la production de maïs.

Dans ce contexte, les producteurs de maïs ont senti le besoin de communiquer leurs commentaires à la Commission sur le développement durable de la production porcine. Les producteurs de maïs ressentent surtout le besoin de rétablir certains faits afin que la Commission puisse juger objectivement des répercussions réelles de la production porcine sur la répartition des superficies en culture. La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ) est d'avis que le lien entre la croissance de la production de porcs et celle de la production de maïs n'est pas aussi fort que le prétendent certains intervenants. Aussi, nous démontrons dans notre mémoire que le niveau des rotations de cultures ne s'est pas détérioré au fil des années mais a plutôt progressé. De plus, le mémoire de la FPCCQ fait état des efforts agroenvironnementaux des producteurs de maïs et de la Fédération qui les représente.

La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec regroupe quelque 11 000 agriculteurs et agricultrices qui produisent et vendent principalement de l'avoine, du blé de consommation humaine, du blé fourrager, du canola, du maïs, de l'orge et du soya. Neuf syndicats régionaux et un syndicat spécialisé forment la fédération, dont les différentes instances sont dirigées par près d'une centaine de producteurs et de productrices élus.

Le lien entre le porc et le maïs : mythe ou réalité ?

La thèse selon laquelle on produit le maïs au Québec presque uniquement pour l'alimentation du cheptel de porcs ne repose pas sur une analyse rigoureuse. De la même manière, la supposition à l'effet que le maïs sert de culture tampon à l'épandage des surplus de lisier de porcs est injuste à l'endroit des agriculteurs. Le fait que l'on mette en question leur professionnalisme et leur intérêt à oeuvrer dans un environnement sain les blesse profondément et suscite chez eux beaucoup de frustration.

La demande pour le maïs provenant de la production porcine est un facteur parmi d'autres qui ont un effet sur la croissance des superficies de maïs. Parmi ces autres facteurs, il faut considérer la diminution du nombre d'entreprises laitières. Ce phénomène a entraîné la conversion à la culture du maïs de terres autrefois vouées aux cultures fourragères. La croissance de la production de maïs s'explique donc, en partie, par la spécialisation de plusieurs entreprises agricoles dans les grandes cultures.

Les données du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) confirment d'ailleurs que les producteurs de porcs ont contribué de façon très limitée à la croissance de la production de maïs. En 1997 et 2000 respectivement, ceux-ci ne cultivaient que 13,9 % et 13,5 % de la superficie de maïs québécoise.

La dynamique des prix des grains nous éclaire aussi beaucoup sur le lien entre le porc et le maïs. Il faut savoir que le prix du maïs payé aux producteurs québécois est déterminé par les cours de la Bourse de Chicago. Ces cours sont influencés par l'offre et la demande nord-américaines et mondiales. Pour sa part, le Québec produit trois millions de tonnes (Mt) de maïs annuellement et les productions animales de la province en consomment de 3,2 Mt à 3,6 Mt. Il est clair que l'offre et la demande québécoises sont insignifiantes en regard de la production annuelle des États-Unis qui se situe entre 225 Mt et 250 Mt chaque année. Prétendre que la production de porcs du Québec a un effet direct et majeur sur la superficie consacrée au maïs signifierait alors que la production de porcs québécoise a un effet direct sur les cours boursiers des prix du maïs à Chicago. Cette présomption est évidemment insensée.

Les producteurs de maïs oeuvrant dans un contexte de libre marché nord-américain, ceux-ci doivent s'adapter aux conditions de prix établies à Chicago. Autrement, l'importation de maïs américain ou ontarien est toujours une alternative facilement accessible pour les acheteurs de maïs. Ces acheteurs privilégient le maïs comme aliment majeur dans la ration porcine parce qu'il représente la meilleure source d'énergie parmi tous les grains. Cette tendance se vérifie d'ailleurs partout en Amérique du Nord

et la demande continentale pour le maïs fait qu'il est avantageux de le produire ici au Québec comme en Ontario et aux États-Unis.

Le maïs dans la rotation de cultures

Les résultats d'étude du MAPAQ sur les coûts de production dans la culture du maïs montrent que la rotation des cultures s'est nettement améliorée depuis 1982 sur les fermes spécialisées en grandes cultures. Les producteurs spécialisés cultivaient le maïs quatre années sur cinq en 1982 alors qu'ils ne le cultivaient que deux années sur trois en 2000. Le Portrait agroenvironnemental du secteur des grandes cultures, réalisé en 1999, montre pour sa part que seulement 5,1 % des superficies cultivées en maïs l'étaient en mode de monoculture.

Les producteurs adoptent de plus en plus la rotation pour briser le cycle des ennemis des cultures et pour mieux répartir les travaux aux champs pendant la saison. Enfin, la FPCCQ est en voie de mettre sur pied une agence de vente du blé panifiable afin de structurer l'offre québécoise. Il existe une demande impressionnante de la part des minoteries québécoises pour le blé panifiable et l'agence de vente des producteurs permettra de stimuler la production de cette espèce. La croissance de la production de cette autre céréale améliorera le niveau de rotation des cultures.

Un portrait agroenvironnemental impressionnant

En plus de se pratiquer au sein d'un meilleur plan de rotation de cultures, le maïs se cultive en mettant de moins en moins de pression sur l'environnement. Les progrès ont surtout été réalisés dans l'utilisation des fertilisants et des pesticides. C'est tout au mérite des producteurs québécois qui ont reçu peu d'incitatifs comparativement à leurs confrères d'autres pays.

Au chapitre de l'utilisation des fertilisants, les données d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) sont fort encourageantes. L'utilisation des engrais minéraux a diminué de 17 % pendant que la superficie de maïs augmentait de 64% (251 000 ha à 411 000 ha) entre 1988 et 2000. Certains répliqueront que cette réduction des engrais minéraux est due à la substitution par les engrais organiques, le lisier de porcs en particulier. Il s'agit d'un faux débat puisque l'essentiel est de s'assurer que les épandages d'engrais, qu'ils soient minéraux ou organiques, respectent les besoins de la plante et la capacité du sol. Par conséquent, ce n'est ni l'espèce cultivée ni le type d'engrais épandu qui cause la pollution mais bien les pratiques de fertilisation inappropriées.

Pour la FPCCQ, cette nuance essentielle a bien été transmise dans le *Règlement sur les exploitations agricoles (REA)* avec l'introduction des abaques de fertilisation. Cet outil a été conçu par des agronomes, les professionnels qui ont la compétence pour concevoir ces normes, et la FPCCQ reconnaît la valeur de cet outil. L'introduction des abaques du REA s'ajoute à l'obligation pour tous les producteurs de grandes cultures, dès cette année, de produire un *Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF)*, comme leurs confrères des productions animales. La diminution de l'utilisation des engrais minéraux, combinée à l'introduction des abaques de fertilisation et l'obligation de produire un PAEF, assurent une protection sans précédent contre les risques de pollution diffuse.

Les progrès sont tout aussi spectaculaires quant à la réduction des pesticides. En 1992, la *Stratégie phytosanitaire* qu'avait instituée le MAPAQ fixait pour objectifs de réduire l'utilisation des pesticides de 50 % entre 1992 et 2000 et de faire adopter, pendant la même période, la lutte intégrée sur 70 % des superficies en cultures. Il est difficile d'évaluer les progrès au regard de l'adoption de la lutte intégrée parce qu'il n'existe pas d'indicateurs fiables de mesure de cette pratique. Cependant, l'analyse réalisée par la FPCCQ, et expliquée en détail dans son mémoire, montre que les producteurs de maïs ont atteint l'objectif de réduire de 50 % les herbicides, lesquels représentent la catégorie de pesticides la plus utilisée dans la culture de maïs, sinon la seule.

Les efforts de sensibilisation de la FPCCQ ne sont pas étrangers à ces progrès. En 2000, l'organisation a distribué à environ 6 000 de ses membres le *Guide des pratiques de conservation en grandes cultures*. En 2001, quelque 700 producteurs participaient aux ateliers de démonstration en lutte intégrée préparés par la FPCCQ et ses partenaires. En 2002, près d'une centaine de producteurs représentant 16 000 ha de cultures ont participé aux ateliers d'application d'herbicides en bandes organisés encore une fois par la FPCCQ et ses partenaires. La Fédération a aussi été partie prenante dans la réalisation d'un cours en lutte intégrée aux producteurs de grandes cultures. Enfin, l'engagement de la Fédération se traduit par ses investissements dans la recherche qui touche les pratiques de conservation, la réduction des pesticides et l'amélioration des rotations de cultures par la diversification. Depuis 1998, la FPCCQ a investi près de 720 000 \$ dans ces champs de recherche.

Perspectives d'avenir

Dans ses instructions sur la présentation des mémoires, la Commission du BAPE sur le développement durable de la production porcine demandait de proposer des voies d'avenir pour cette production au Québec. Les propositions de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec ne portent pas tant sur les voies d'avenir de la production porcine que sur les facteurs de décision que la Commission devrait considérer selon nous.

À cet égard, la FPCCQ dépose deux demandes à la Commission. D'abord, la Commission ne devrait pas présumer d'un lien économique direct entre la production de maïs et la production de porc dans son analyse de la situation. En deuxième lieu, nous pensons que la Commission doit considérer les gains environnementaux impressionnants accomplis dans la production de maïs dans son estimation des conséquences environnementales des différents modèles de production agricole québécois.

Les producteurs de cultures commerciales, comme tous les agriculteurs, espèrent beaucoup de cette Commission. Elle représente une occasion extraordinaire de faire saisir au Gouvernement du Québec que les agriculteurs ont besoin d'un appui réel et solide pour répondre aux attentes de la population. Les agriculteurs ont souvent exprimé ce besoin et le « virage » agroenvironnemental doit représenter plus qu'un simple enjeu mais un véritable projet de société. Avec un appui véritable de l'État, la communauté agricole sentirait réellement l'encouragement de la société dans l'atteinte des objectifs agroenvironnementaux et sociaux. Ce serait une approche beaucoup plus constructive que les discours accusateurs et les blâmes répétés dont les agriculteurs et les agricultrices québécois sont trop souvent la cible.